

## FORMULAIRE DE REPONSE DU FOURNISSEUR

**DESTINATAIRE :** Service des Achats de l'ONUCI  
**FAX :** +22520235059

**N° de la DEI:** PRPC/EOI/2015/029

**EXPÉDITEUR :** \_\_\_\_\_

**OBJET: FOURNITURE DE SERVICE DE FUMIGATION ET DE TRAITEMENT ANTI INSECTES DANS LES DIFFERENTS SITES DE L'ONUCI EN COTE D'IVOIRE**

*À remplir par le fournisseur (tous les champs marqués d'un \* sont obligatoires)*

### INFORMATION ET AUTRES DETAILS DE L'ENTREPRISE

**Numéro UNGM d'identification du fournisseur\***

**Nom de l'Entreprise\* :**

**Personne de l'Entreprise à contacter\* :**

**Adresse\* :**

**Localité\* :**

**Pays\***

**N° de téléphone\* :**

**N° de fax\* :**

**Adresse électronique :**

**Site Internet de l'Entreprise :**

Nous déclarons que notre société remplit en tout point les conditions préalables A, B, C, D et E en matière d'éligibilité d'enregistrement auprès des Nations Unies visées au paragraphe 1 de la page intitulée INSTRUCTIONS CONCERNANT LA DEI.

Signature: ----- Date: -----

Nom et titre: -----

**\*\* Si vous n'êtes pas encore enregistré auprès du Portail mondial pour les fournisseurs des organismes des Nations Unies (UNGM), veuillez utiliser l'URL ci-après pour vous inscrire : [www.ungm.org](http://www.ungm.org). L'enregistrement sur l'UNGM est gratuit, mais obligatoire pour répondre à cette DEI. Les renseignements suivants sur le processus d'enregistrement sont disponibles.**

## INSTRUCTIONS RELATIVES AUX EXPRESSIONS D'INTÉRÊT

### 1) Inscription auprès de l'UNGM en tant que fournisseur

Les fournisseurs souhaitant remplir les conditions décrites ci-dessus doivent être enregistrés auprès de l'UNGM et voudraient se rendre sur le site Internet [www.ungm.org](http://www.ungm.org) pour pouvoir participer à un appel à la concurrence. Des renseignements concernant le processus peuvent être obtenus auprès de la mission concernée.

#### Conditions de qualification préalables

Pour pouvoir être enregistré à l'ONU, vous devez déclarer que:

**A.** Votre société (société mère et/ou filiales le cas échéant) ne se trouve pas dans la Liste 1267 accessible à l'adresse [www.un.org/sc/committees/1267/consolist.shtml](http://www.un.org/sc/committees/1267/consolist.shtml) ni dans la Liste IIC Pétrole contre Nourriture accessible à l'adresse [www.iic-offp.org](http://www.iic-offp.org) ou n'est pas associée à une société ou à une personne physique reprise dans ces listes.

**B.** Votre société (société mère et/ou filiales le cas échéant) n'est pas actuellement rayée, invalidée ou suspendue par le Siège de l'ONU, les missions sur le terrain ou d'autres organismes de l'Organisation des Nations Unies (Banque mondiale incluse) et ne fait pas l'objet d'une enquête menée par un gouvernement ou un État Membre de l'ONU.

**C.** Vous n'êtes pas en faillite, ne faites l'objet d'un jugement, n'êtes pas impliqué dans une action en justice pouvant éventuellement vous empêcher de poursuivre normalement vos activités.

**D.** Vous n'employez pas actuellement ou n'envisagez pas d'employer une ou plusieurs personnes employées ou qui étaient employées par l'ONU (conformément à la circulaire ST/SGB/2006/15, restrictions après emploi, accessible à l'adresse [www.un.org/depts/ptd/pdf/conduct\\_english.pdf](http://www.un.org/depts/ptd/pdf/conduct_english.pdf))

**E.** Vos filiales, agents, intermédiaires et commettants acceptent de coopérer avec le Bureau de l'ONU des services de contrôle interne dans les procédures d'examen éventuellement entamées par celui-ci avant, pendant ou après l'exécution d'un contrat et de fournir tous les documents requis, dossiers de la société, l'accès aux dossiers du personnel et de la direction ainsi que des renseignements financiers.

**Pour les fournisseurs enregistrés:** les fournisseurs déjà enregistrés doivent s'assurer que les renseignements et les documents (par exemple états financiers, adresse, nom de la personne à contacter, etc.) fournis en rapport avec leur enregistrement sont à jour dans l'UNGM.

**REMARQUE IMPORTANTE :** tout renseignement fallacieux, incomplet ou inexact ayant été fourni par le fournisseur dans son dossier d'enregistrement peut avoir comme conséquence de voir la demande refusée ou entraîner une annulation de l'enregistrement déjà existant.

### 2) Processus DEI

Les fournisseurs intéressés par une participation au processus d'appel à la concurrence prévu doivent envoyer leur expression d'intérêt (DEI) à l'ONUCI au plus tard à la date de clôture indiquée dans la présente DEI. *En raison du volume élevé des communications, l'ONUCI n'est pas en mesure de délivrer des accusés de réception pour les DEI qui lui parviennent.*

Nous vous prions de prendre note du fait que nous ne fournirons pas d'autres précisions concernant l'appel à la concurrence prévu avant de publier les documents qui s'y rapportent.